

« UN SACRIFICE NÉCESSAIRE »

ROMBIES-ET-MARCHIPONT. « À l'instar des communes de Valenciennes Métropole, la commune renonce à sa cérémonie des vœux. La commémoration du 11 Novembre aura lieu en comité restreint », indique Agnès Dolet, la maire. L'harmonie municipale ne pourra pas fêter Sainte-Cécile, le concert de Noël n'aura pas lieu et l'association Les Gaillets en fête a pris la décision d'annuler son spectacle et goûter de Noël, après avoir renoncé à organiser la brocante. La maire ajoute : « La municipalité regrette de devoir annuler tous ces moments de convivialité, mais c'est le sacrifice nécessaire pour limiter l'épidémie et protéger les Rombinois ». ■ C. B. (CLP)